

Contrats Natura 2000



Les ouvrages (martellières, canalisations, digues, pompes) permettant d'assurer la gestion hydraulique des Marais du Vigueirat nécessitent un entretien régulier.

Ces opérations peuvent être financées dans le cadre de contrats Natura 2000 qui bénéficient d'un financement européen spécifique : le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) à hauteur de 53% et d'un financement de l'Etat (47%).

<https://europe.maregionsud.fr/leurope-sengage-en-provence-alpes-cote-dazur-accueil/>

Travaux réalisés en 2021 et 2022

A – Mise en place ou restauration de trois ouvrages hydrauliques (Contrat Natura 2000 – RPAC070620DT0130016)

1 – Installation d'un ouvrage hydraulique à la prise d'eau Vigueirat Etourneau nord

Cette mesure vise à renforcer la gestion hydraulique sur ce secteur de « l'Etourneau nord ». Cet aménagement vise à protéger le Marais du Vigueirat des inondations et ainsi limiter la dissémination sur le site de plantes envahissantes exotiques (jussies) et de permettre de réaliser des assecs de certains bassins, assecs essentiels à la préservation des habitats.

Les travaux ont consisté à :

- Mettre en place un ensemble canalisation et martelière
- Créé un pont et une digue au-dessus de l'ouvrage pour empêcher les inondations

La mise en place de ces nouveaux ouvrages permet désormais un contrôle de l'eau pour une gestion plus efficace des bassins en arrière de la martelière.

Les travaux ont été réalisés du 4 au 7 octobre 2022.

Cette partie du contrat Natura 2000 a été réalisé pour un montant global de 21 895,26 euros dont 11 604,49 euros financés par l'Union Européenne (FEADER) et 10 290,77 euros par l'Etat.



2 – Installation d'un ouvrage hydraulique à la vidange Etourneau

Cette mesure vise à conserver une gestion hydraulique efficace des bassins de l'Etourneau par la mise en place d'un nouvel ouvrage de vidange vers le canal d'Arles à Bouc. Cette opération permettra la réalisation d'assecs efficaces essentiels à la préservation de Prés salés méditerranéens et des cortèges d'espèces de faune et de flore associés à cet habitat.

Les travaux ont consisté à :

- Evacuer l'ouvrage vétuste déjà présent
- Mettre en place un ensemble canalisation et martelière

La mise en place de ces nouveaux ouvrages permet désormais un contrôle de l'eau pour une gestion plus efficace des bassins de l'étourneau pour la préservation des habitats.

Les travaux ont été réalisés du 8 au 13 octobre 2021.

Cette partie du contrat Natura 2000 a été réalisé pour un montant global de 19 742,98 euros dont 10 410,78 euros financés par l'Union Européenne (FEADER) et 9 332,20 euros par l'Etat.



3 – Restauration de l'ouvrage hydraulique à la prise d'eau Vigueirat Etourneau

Cette mesure vise à pouvoir assurer la maîtrise de la gestion hydraulique sur le secteur de l'Etourneau pour se préserver des inondations qui ont permis, par le passé, la dissémination de la jussie, espèce invasive exotique, dont la conséquence est la fermeture du milieu entraînant ainsi une perte d'habitat pour la Cistude d'Europe. L'objectif de ces travaux de restaurer l'ouvrage hydraulique (martelière) en arrière des deux ouvrages en prise directe avec le canal du Vigueirat afin de pouvoir assurer la maîtrise de la gestion hydraulique sur ce secteur.

Les travaux ont consisté à :

- Mise en place d'une nouvelle plaque de martelière et d'une crémaillère

La mise en place de ces nouveaux ouvrages permet désormais un contrôle de l'eau pour une gestion plus efficace des bassins de l'étourneau.

Les travaux ont été réalisés en novembre 2022

Cette partie du contrat Natura 2000 a été réalisé pour un montant global de 6 640,26 euros dont 3 519,34 euros financés par l'Union Européenne (FEADER) et 3 120,92 euros par l'Etat.

B – Restauration de digues sur le bassin des anciennes Rizières Ligagneau (Contrat Natura 2000 : RPAC070620DT0130017)

Cette mesure vise à restaurer et renforcer les digues présentes au nord et à l'est du bassin des Rizières (18 ha) pour permettre un maintien du niveau d'eau nécessaire à la nidification des larvo-limicoles coloniaux (sternes,

mouettes, petits goélands, Avocette, Echasse). La gestion hydraulique de ce bassin permettra également l'accueil de l'avifaune migratrice, notamment les limicoles mais également les anatidés hivernants.

Les travaux ont consisté à :

- L'enrochement d'une digue au nord du bassin (130 m)
- Restauration d'une digue à l'est du bassin (225 m)

La réalisation de ces aménagements permet désormais un contrôle de l'eau pour une gestion plus efficace du bassin de Rizières.

Les travaux ont été réalisés en plusieurs phases, du 2 au 13 août 2021, du 7 au 9 septembre 2021 et du 4 au 10 août 2022.

Ce contrat Natura 2000 a été réalisé pour un montant global de 46 071,76 euros dont 24 418,03 euros financés par l'Union Européenne (FEADER) et 21 653,73 euros par l'Etat.

Mise en place de trois ouvrages permettant de renforcer le réseau hydraulique alimentant les roselières de Mar nord et Mar sud



Cette mesure vise à renforcer le réseau hydraulique qui permet de gérer l'eau dans les roselières abritant une part importante des effectifs reproducteurs de hérons paludicoles (Butor étoilé, Grande aigrette, Héron pourpré). Les améliorations permettront de mieux gérer le niveau d'eau en période de reproduction de ces espèces afin d'obtenir de bon succès de la reproduction. Ces travaux vont permettre de gérer les deux bassins de manière indépendante et de limiter le dérangement par les animaux et les activités humaines. Ces opérations seront également favorables aux herbiers aquatiques et aux espèces animales dépendantes de la présence d'eau douce permanente.

Les travaux ont consisté à :

- Sortir et évacuer une canalisation en béton et un ensemble canalisation et martelière
- Installer trois nouveaux ensembles canalisation / martelière
- Créer un passage pour éviter le dérangement par les animaux et les personnes

La mise en place de ces nouveaux ouvrages permet désormais un contrôle de l'eau pour une gestion plus efficace des bassins de Mar nord et Mar sud et notamment en période de nidification des hérons paludicoles.

Les travaux ont été réalisés entre le 28 septembre et le 9 octobre 2020.

Ce contrat Natura 2000 a été réalisé pour un montant global de 53502,00 euros dont 28356,06 euros financés par l'Union Européenne (FEADER).

Mise en place d'une martelière au niveau du pont du Mirador Sud permettant le contrôle de l'eau dans la partie sud-est du Marais du Vigueirat



Travaux réalisés en 2019

Ce contrat avait pour objet le remplacement d'un ensemble canalisation et martelière. Cet ouvrage permet de contrôler l'eau vers la partie sud du Marais du Vigueirat qui est majoritairement occupée par des marais temporaires halophiles (prés salés méditerranéens et sansouires).

La rupture des parties inférieures du cadre de la martelière ne permettait plus de gérer l'eau et l'ouvrage n'était pas réparable. Il était prévu de remplacer la canalisation et la martelière, la corrosion du tube ne permettant pas de ressouder une nouvelle martelière.

La rupture des parties inférieures du cadre de la martelière ne permettait plus de gérer l'eau et l'ouvrage n'était pas réparable. Il était prévu de remplacer la canalisation et la martelière, la corrosion du tube ne permettant pas de ressouder une nouvelle martelière.

Les travaux ont consisté à :

- Sortir et évacuer l'ensemble canalisation/martelière existant
- Installer un nouvel ensemble canalisation métallique / martelière
- Remettre en état la bande de roulement (pont carrossable) au-dessus de l'ouvrage

La mise en place de ce nouvel ouvrage permet désormais un contrôle efficace de l'eau, contrôle qui va permettre de réaliser des assecs estivaux sur les marais temporaires situés en aval de l'ouvrage.

Les travaux ont été réalisés du 14 au 18 octobre 2019.

Ce contrat Natura 2000 a été réalisé pour un montant global de 27870,66 euros dont 14771,45 euros financés par l'Union Européenne (FEADER).

Remplacement d'une martelière et remise en état d'une digue sur les anciennes rizières de Ligagneau permettant le contrôle de l'eau



Ce contrat avait pour objet la remise en état d'une digue et d'un ensemble martelière/canalisation sur le bassin des « Rizières » qui accueille régulièrement d'importantes colonies de laro-limicoles coloniaux (sternes, mouettes, Avocette, Echasse), espèces prioritaires pour le site. L'ouvrage hydraulique installé depuis plus de 20 ans et maintes fois réparé, est en très mauvaise état et présente des fuites. De même, la digue au nord du bassin est fortement érodée et ne permet plus de gérer le niveau d'eau correctement sur ce site pour les oiseaux visés.

Les travaux ont consisté à :

- Sortir et évacuer l'ensemble canalisation/martelière existant
- Installer un nouvel ensemble canalisation métallique / martelière
- Remettre en état la digue au nord du bassin

La réalisation de ces travaux permet désormais un contrôle efficace de l'eau, contrôle qui va permettre de maintenir un niveau constant pendant la période de reproduction des mouettes, sternes, échasses et avocettes pour éviter la prédation des nids.

Les travaux ont été réalisés entre le 19 et 27 novembre 2019.

Ce contrat Natura 2000 a été réalisé pour un montant global de 18845,44 euros dont 9988,08 euros financés par l'Union Européenne (FEADER).

Remise en état de deux cuvons du réseau hydraulique de Ligagneau



Cette mesure visait à renforcer deux cuvons en béton aux lieux dit « les 4 martelières » et à « la prise d'eau Vigueirat Ligagneau ». Ces ouvrages supportent des martelières qui permettent de faire circuler l'eau entre les bassins pour la gestion des roselières et des marais permanents. Ces sites qui abritent une avifaune nicheuse exceptionnelle comme le Héron pourpré, le Butor étoilé, l'Ibis falcinelle, le Blongios nain mais aussi un cortège de passereaux paludicoles d'une importance majeure. Ces actions permettent de stabiliser ces ouvrages hydrauliques.

Les travaux ont consisté à :

- Remplacer une canalisation et stabiliser un pont au cuvon de la « prise d'eau Vigueirat ligagneau »
- Remplacer des tôles de martelières au cuvon des « 4 martelières »
- Renforcer le cuvon des « 4 martelières »

La réalisation de ces travaux permet désormais un contrôle hydraulique plus efficace afin de favoriser la reproduction des espèces visées.

Les travaux ont été initiés le 12 septembre 2018 et ont été poursuivis entre le 4 et 19 décembre 2019.

Ce contrat Natura 2000 a été réalisé pour un montant global de 28 005,80 euros dont 18 843,10 euros financés par l'Union Européenne (FEADER).

Remise en état de la martellière du Fangassier permettant le contrôle des marais de l'Etourneau



Travaux réalisés en 2017

En 2017, 3 contrats Natura 2000 ont été réalisés pour un montant global de 78462,92 euros dont 41585,35 euros financés par l'Union Européenne (FEADER).

Ce contrat avait pour objet la remise en état de la martellière du Fangassier. Cet ouvrage permet de contrôler l'eau en provenance du Canal du Vigueirat. L'ouvrage existant était composé d'une martellière fixée sur un muret en béton. Des éléments en béton situés en amont de la martellière s'étaient déchaussés et entraînaient des fuites importantes qui ne permettaient plus de contrôler l'eau.

Les travaux ont consisté à :

- terrasser les abords du canal sur lequel l'ouvrage devait être installé
- évacuer les éléments en béton qui étaient déchaussés
- mettre en place la martellière fixée sur un tube métallique

La mise en place de cette nouvelle martellière permet désormais un contrôle efficace de l'eau, contrôle qui va permettre de réaliser des assecs estivaux sur les marais temporaires situés en aval de l'ouvrage.

Les travaux ont été réalisés du 20 au 22 décembre 2017.

Remise en état d'ouvrages permettant d'assurer la gestion hydraulique des marais temporaires de Ligagneau



Ce contrat avait pour objet la remise en état d'ouvrages permettant de contrôler l'eau alimentant la partie sud des Marais du Vigueirat composée de marais temporaires plus ou moins salés. La maîtrise de l'eau n'étant plus assurée suite à d'importantes dégradations sur deux ouvrages, il n'était plus possible de laisser ces marais s'assécher naturellement durant la période estivale

Les travaux ont consisté à :

- démanteler un passage busé composé de buses en béton qui s'étaient déchaussées ce qui permettait le passage de l'eau et à installer en tube en fer scellé sur le cuvon en béton d'un seul tenant de manière à éviter les fuites
- remplacer une martellière qui n'était plus fonctionnelle située au nord de la zone.

Les travaux ont été réalisés entre le 5 et le 15 septembre 2017.

Modification du réseau hydraulique de la Palunette Etourneau dans le cadre de la lutte contre les jussies



Ce contrat avait pour objet la réalisation de travaux hydrauliques permettant de faciliter la lutte contre les jussies sur la Palunette Etourneau, zone située au nord des Marais du Vigueirat.

Les travaux ont consisté à :

- Démonteur une passerelle en bois et à la remplacer par un passage busé à l'aide d'un tube en fer, permettant le passage d'engins de chantier ou de véhicules de manière à pouvoir accéder à la partie nord de la zone pour évacuer la jussie arrachée.
- Déplacer une martellière existante de façon à pouvoir mieux gérer l'eau en période estivale permettant ainsi la réalisation d'assecs longs destinés à éliminer la jussie grâce aux remontées de sel présent dans le sol
- Démonteur une martellière devenue inutile en raison de la modification du schéma hydraulique

Les travaux ont été réalisés entre le 20 septembre et le 6 octobre 2017.

